

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de Avril 2021 N° 421



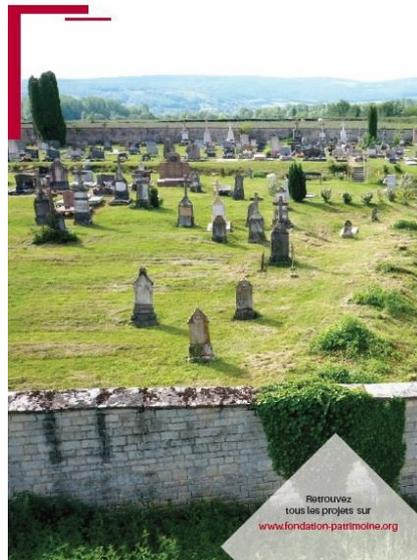
FONDATION
DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**Sauvegardons le mur du
cimetière de
LALHEUE**

(Saône-et-Loire)



Les travaux de rénovation du mur du cimetière côté route se sont achevés le 23 février dernier. Réalisation Entreprise Beraud (La Chapelle de Bragny). Il restera à clôturer le mur d'enceinte côté pré. La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine se terminera le 1^{er} juillet prochain. La Commune remercie les nombreux donateurs pour leur contribution précieuse au financement de son projet et en faveur de la conservation de son patrimoine.

SOMMAIRE :

Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux associations

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Étaient présents : Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT, Arnaud TOUZOT.

Absente ayant donné pouvoir : Josiane MINCK à Christian CRETIN.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 1^{er} mars 2021.

1. SUBVENTIONS 2021 (COMPLEMENT)

En complément de la délibération du 1^{er} mars 2021 et afin de prévoir les crédits au budget 2021, le Conseil, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de verser une subvention aux organismes mentionnés ci-dessous :

Subventions actions sociales : 90.60 €	Subventions de fonctionnement : 70.30 €
▪ AFM-TELETHON : 30.00 €	▪ Economie Solidarité Partage : 15.30 €
▪ Croix-Rouge Française (unité chalonnaise) : 30.00 €	▪ Fondation du Patrimoine : 55.00 €
▪ Economie Solidarité Partage (épicerie sociale à Tournus) : 30.60 €	

Le montant total des subventions votées par le Conseil au titre de l'exercice 2021 s'élève à 851 €.

2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

La compensation de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est réalisée par le transfert de l'ex-part départementale de la taxe foncière bâtie. Concrètement, ce transfert est réalisé par cumul des taux, votés en 2020, par la commune et le département. Ainsi, le nouveau taux de référence 2021 est de 30.28 %, soit 10.20 % (commune) + 20.08 % (Département). L'équilibre de ce transfert est assuré par un coefficient correcteur, calculé d'après le produit qui aurait résulté du fait du maintien des taux à leur niveau en 2020. En l'occurrence, les ressources de la commune sont surcompensées, elle est donc contributrice de 19 591 €. Ainsi, le produit fiscal prévisionnel de 2021 est estimé à 88 025 € (TFPB + TFPNB) + 10 978 € (TH) appliquée sur les résidences secondaires et logements vacants) – 19 591 € (contribution coefficient correcteur), soit 79 412 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité, de voter les taux d'imposition suivants :

30,28 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 38,18 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

3. BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATIONS DES RESULTATS 2020

Le Conseil, DECIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT	208 625.13 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	-52 110.16 €
Restes à réaliser (reports 2020 des financements du mur du cimetière 48 725 € en dépenses et 12 500 € en recettes)	-36 225 €
Soit :	
Un besoin de financement (compte 1068) de :	88 335.16 €
Un RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (compte 002) de :	120 289.97 €

4. BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Après examen du projet de budget, le Conseil, VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement : 207 566.00 € - Fonctionnement : 373 475.00 €

- Projets d'investissement votés : **94 787 €**, dont :
 - o Travaux sécurité et ralentissement route de la Ferté et route de Laives : 79 386 € (selon l'estimation du bureau d'études)
 - o Travaux régénération parcelle 6a Buisson Roncin : 7 521 € (1 900 regarnis suite à la sécheresse)
 - o Matériel technique : 2 000 € (tronçonneuse, pompe à eau, chargeur de batterie, fournitures salle des fêtes)
 - o Pompes à chaleur école du quart Goin : 5 880 €
- Déficit d'investissement reporté : **52 111 €**
- Restes à réaliser (reports 2020) : **48 725 €** (38 949 € pour la réfection du mur du cimetière + 7 776 € pour la clôture du cimetière côté pré + 2000 € travaux voirie)
- Emprunt (remboursement capital) : **11 943 €**

Questions et Informations diverses

- Clôture mur du cimetière : A la demande du Conseil, le Maire demandera un devis complémentaire pour un grillage rigide.
- Réfection des toits de l'église : 3 devis sollicités pour une réfection complète en 2022. Le démoissage ne peut être envisagé que pour les toits en pierre de lave.

Comptes-rendus de réunions :

- SMAG (M. TOUZOT) : La dissolution du SMAG a été annoncée officiellement pour juin/juillet. Un EPAGE sera créé et composé des 5 communautés de communes concernées. La gestion des clapets automatiques relevant de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) transférée aux intercommunalités, aucune participation ne sera demandée cette année aux communes.
- Syndicats des eaux (Mme PUECH) : les relevés de compteurs seront avancés d'un mois courant mai/juin. Afin d'apporter un peu de trésorerie au syndicat, il a été décidé d'augmenter le prix de l'eau de 1.80 € à 1.85 €/m³. En 2021, la dette du syndicat s'élève à 126 000 € (remboursement d'emprunts).

Prochaine séance : lundi 17 mai 2021 à 18h30.

La séance est levée à : 20h37

LA VIE DE TOUS LES JOURS

Présentation et concertation des habitants

Travaux d'aménagement de
sécurité routière sur la route de la Ferté

Réunion publique
samedi 29 mai à 10h00
(salle des fêtes)

En raison de la crise sanitaire, la réunion publique sera limitée aux riverains de la route de la Ferté, qui recevront chacun une invitation dans leurs boîtes aux lettres. Les effectifs seront limités à 1 personne par foyer et un nombre d'élus restreint seront présents. Le port du masque est obligatoire (*gel hydroalcoolique sur place*). Merci de votre compréhension.

Elections départementales et régionales

Les prochaines élections devraient se tenir les 20 et 27 juin prochain. Depuis le 6 avril, vous pouvez désormais faire vos procurations en ligne : www.maprocuration.gouv.fr

Cérémonie du 8 mai

Une gerbe sera déposée sur le monument aux morts. Pas de cérémonie, ni de vin d'honneur cette année.

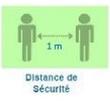
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne



Les déchèteries passent à l'heure d'été



Port du masque
recommandé



Distance de
sécurité



Pas plus de 5 usagers
en même temps

A compter du 1^{er} Avril

Fermeture à 18h00 au lieu de 17h00

SIVOS du Val de Grosne

Inscriptions scolaires

Petite section (enfant né en 2018)

Votre enfant fera sa première rentrée scolaire en septembre, merci de compléter la fiche d'inscription (site de la mairie).

Pièces obligatoires : copie des vaccinations obligatoires (carnet de santé), justificatif de domicile, attestation d'assurance de responsabilité civile.

Ces documents sont à déposer
en mairie au plus tôt et avant le 31 mai 2021.

ETAT CIVIL

> Naissance

12 avril Jules RAY

Infos Ecoles Avant les vacances, les élèves de CE1-CE2 de Mme Bousseau ont participé à la Semaine de la presse. Ils ont appris à distinguer les vraies informations des fausses et se sont intéressés au métier de journaliste. Ils ont aussi joué les reporters en rédigeant des articles sur leur visite de « La Ferme de Papa », avec l'aide d'une journaliste du Journal de Saône-et-Loire.

LALHEUE

L'énorme taureau de la ferme de Papa



Victor Bonnot, à côté de Némo le taureau, fait visiter sa ferme aux élèves de CE1 et CE2 de Lalheue.
Photo Émilie BOUSSEAU

La classe de CE1 et CE2 est allée visiter la ferme de Papa où il y a des animaux et une boutique.

Lundi 22 mars, la classe de CE1 et CE2 est allée à la ferme de Papa, qui se situe à

Lalheue. Les agriculteurs Victor et Audrey ont une soixantaine de vaches charolaises, dont une laitière qui sert à nourrir les veaux. Ils élèvent deux cochons et des porcelets. Ils sont omnivores. Le taureau s'appelle Némo et pèse près de

900 kg. Il est impressionnant. Ils ont des poules qui sont gourmandes. Dans leur boutique, ils vendent leurs produits, dont de la viande et des huiles.

Inès, Agathe, Gabin, Faustine, Lucie, Léa, Manon, Noélie

Chez Papa, on fait aussi de l'huile



Lors de la découverte des différentes céréales.
Photo Émilie BOUSSEAU

La ferme de Papa produit de l'huile bio à partir des céréales (tournesol, cameline, colza et moutarde) que Victor Bonnot récolte. On les met dans une machine et un broyeur les écrase. Cela fait de l'huile qui coule dans un tuyau. Ensuite, on met l'huile en bouteille. Dans la machine, il reste l'écorce des graines. La machine les chauffe et les écorces se collent. On les récupère et on les met dans des sacs. On les donne à manger aux vaches. C'est ce qu'on appelle le tourteau. Elles adorent ça ! Et c'est très bon pour elles, comme un Nutriscore A ! Ils cultivent aussi du blé et du petit épeautre pour faire de la farine et du soja pour les animaux.

Mathilda, Anaïs, Adel, Simon, Titouan, Léopole, Lyséa, Ambre, Ines



NOUVEAU
incroyablement simple !

La Commune de Lalheue a sa propre application mobile

Télécharger l'appli TOTOUM sur votre smartphone
(2 minutes pour s'inscrire)

Abonnez-vous à
MAIRIE LALHEUE
et recevez en temps réels toutes les informations qui concernent la vie de la commune

Manifestations
Comptes-rendus de réunions
Inscriptions aux affouages, scolaires
Alertes diverses (coupure d'eau, travaux voirie, vigilance...)
Infos Plan local d'urbanisme intercommunal

Une appli anonyme, libre et gratuite.
(Seul votre e-mail est demandé au cas où vous perdriez votre mot de passe)

Les infos de la commune en temps réel



Téléchargez l'application totoum
100 % gratuite et abonnez-vous à
MAIRIE LALHEUE

Pas de publicité
ni recueil de n° de téléphone



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Virtuoz'o

L'Association Virtuoz'O ne baisse pas les bras et prépare activement sa prochaine manifestation équestre, *si bien sûr la crise sanitaire nous le permet.*

Nous vous donnons rendez-vous :

Samedi 19 juin

Terrain des Brenots

9h pour des activités autour du cheval
Puis, à partir de 20h00,
pour un spectacle sur le thème du cinéma.

Au programme

Exposants, démonstration de danse country, présentation de races de chevaux, balade en calèche...

Nous aurons la chance d'accueillir de jeunes talents, l'école de danse "Les Océannes", Simon Barthélémy, cracheur de feu, tout cela dans un mélange des genres.

Une buvette avec petite restauration et boissons sont prévues sur place.

Recherche des bénévoles

Nous recherchons des personnes, hommes ou femmes, pour nous aider au bon déroulement de cette journée et soirée. **Contactez-nous :**

07 70 62 52 64 ou 06 47 67 84 19

Imprimée par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

SILENCE.. ÇA GALOPE...

**LA TROUPE VIRTUOZ'O
FAIT SON CINEMA**

Le 19 juin à Lalheue
De 9h à 19h : Journée découverte autour du cheval
(ENTRÉE GRATUITE)

20h: CABARET EQUESTRE
Rue des Brenots 71240 LALHEUE
Entrée: 3€ / Gratuit pour les -12 ans

Buvette, snack et pop corn sur place

AVEC LA PARTICIPATION DE NOMBREUX JEUNES TALENTS ET DE SIMON BARTHELEMY
CRACHEUR DE FEU

Infos et réservations : 06.47.67.84.19

